



n° 203

Mars 2005

○○○ Avenir

L'organisation du 7^e programme-cadre

Efficacité, simplicité et externalisation **2, 3**

La recherche collaborative, les partenariats public-privé **4**

Recherche fondamentale et vie des chercheurs **5**

Evaluation a priori des résultats escomptés **6**

🌀 Action

Marchés d'études et de services : DG Entreprises, Commerce, Recherche, Galileo, Annulation **7**

☰ Résultats

Recherche coopérative – PC6. L'Espagne et la Pologne se distinguent. Décrochage de la France **8 à 11**

Changement global – PC6. Les Français présents dans tous les domaines **12, 13**

L'OFFRE ANRT 14

ÉDITO *L'eupéanisation des Etats*

Au 19^e siècle, l'Europe était la plus grande puissance économique du monde ; au 20^e les Etats-Unis lui ont ravi la première place ; dans très peu de temps, c'est la Chine qui la repoussera au 3^e rang et deviendra peut-être la première puissance en terme de PIB. Sur la base de ce constat, les scénarios de prospective récemment publiés par la société Shell posent les questions essentielles de législations, de marchés et d'équité sociale dont dépendent la croissance et la prospérité en Europe.

Le projet de 7^e programme-cadre (lire p. 2 à 6) s'inscrit dans le même souci de présence renforcée de l'Europe dans un monde multipolaire que nous ne dominons plus. Il offre une construction très complète de passerelles et d'incitations à coopérer à l'échelle européenne et tourne délibérément le dos aux archaïsmes qui ont précédé l'Espace européen de la recherche. Il n'est pas envisageable d'opposer le communautaire au national, il n'est plus admissible que l'intergouvernemental reste un alibi rhétorique pour mettre en place des procédures garantissant que chacun restera chez soi.

Les collaborations transnationales restent la base de référence de la recherche européenne. Mais trois, voire quatre, nouveaux instruments sont conçus pour l'intégration et la coordination des programmes nationaux de recherche au niveau européen, avec toute la souplesse requise pour des géométries variables.

Des liens plus étroits entre les investisseurs privés et le besoin de croissance et de sécurité de la société figurent également au menu dans des initiatives technologiques conjointes (JTI). Leur rôle consistera à structurer de puissantes cohérences européennes technologiques, économiques et sociales.

Rendez-vous est pris pour le Conseil « Compétitivité » du 6 juin prochain. Nous saurons alors si nos Etats sont prêts à accepter ces responsabilités européennes accrues. Elles supposent des administrations ouvertes à leurs homologues européennes. Dans le cas contraire, la prospective estime probable que l'Inde nous ravira la troisième place économique.

A.Q.